



Diagnostic simplifié

Inventaire du patrimoine naturel et préconisations de gestion à vocation écologique

Rédaction

Sylvain Courant et Damien Rochier

Février 2020

Citation recommandée : Courant S. et Rochier D., 2020. *Diagnostic simplifié : inventaire du patrimoine naturel et préconisations de gestion à vocation écologique*. LPO Anjou/Ville de Baugé-en-Anjou, 10p.

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ANJOU

35 rue de la barre 49 000 Angers

02 41 44 44 22 ou anjou.accueil@lpo.fr

www.lpo-anjou.org



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou


BirdLife
INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

Préserver

Protéger

Eduquer

Le contexte

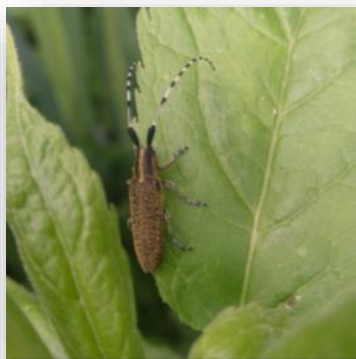
En 2017, l'ENS de la vallée du Couasnon a fait l'objet d'un plan de gestion sur un périmètre d'environ 400 ha. Ce travail a abouti à la définition d'objectifs à long terme dont « l'appropriation des enjeux de conservation de la biodiversité par les acteurs et partenaires locaux, le grand public et les scolaires (OLT 3).

Les gestionnaires du domaine de Grésillon ont régulièrement manifesté son envie de mieux connaître la richesse de leurs terrains, la faune et la flore présentes et souhaitaient recevoir des conseils de gestion.

C'est dans ce contexte que la LPO Anjou a réalisé en 2019 un diagnostic écologique succinct de la propriété, dans le but de mettre en évidence les singularités du patrimoine naturel local et de proposer des pistes de gestion concrètes favorables à la diversité des habitats et des espèces.

En accord avec les objectifs fixés dans le plan de gestion de l'ENS de la vallée du Couasnon, ces préconisations ont ciblé en premier lieu la faune et la flore inféodées aux zones humides. D'autres actions destinées à améliorer la prise en compte globale de la biodiversité à l'échelle de la propriété ont également été détaillées.

Ce diagnostic n'a pas vocation à transformer radicalement la destination des terrains composant la propriété : il vise simplement à susciter l'intérêt des propriétaires sur quelques éléments remarquables du patrimoine naturel local, et à améliorer autant que possible les pratiques de gestion courante de manière à favoriser l'expression des habitats naturels et la diversité des espèces présentes dans l'enceinte du domaine de Grésillon, qui joue un rôle important au sein du vaste Espace Naturel Sensible de la vallée du Couasnon.



Les habitats remarquables du site

Les habitats de zones humides

Aulnaies marécageuses (G1.41)	-	ZNIEFF
--------------------------------------	---	---------------

Les aulnaies marécageuses forment l'essentiel des boisements présents dans le fond de vallon au nord du château. Sur ces sols sableux et fréquemment gorgés d'eau, l'aulne et le saule sont les seules essences à trouver des conditions optimales de croissance. Le sous-bois humide et sombre est composé d'espèces hygrophiles communes comprenant entre autres de nombreuses fougères (Fougère femelle, Scolopendre...). En cas d'ouverture créée par la chute ou la coupe d'un arbre, le sous-bois est rapidement colonisé par des ronces et par divers arbustes vigoureux (Fusain d'Europe, Viorne aubier, Sureau noir...).

Roselières (C3.2)	-	ZNIEFF
--------------------------	---	---------------

Les roselières constituent un habitat uniforme dominé par les roseaux, qui atteignent 2 à 3 m de haut en période estivale. La compétition spatiale et lumineuse exercée par cette plante, qui se reproduit principalement par voie végétative (stolons), est telle qu'elle rend très difficile l'implantation d'autres espèces. Les roselières se développent en bordure des aulnaies, sur des sols gorgés d'eau. Difficilement pénétrables, ces roselières offrent un refuge idéal pour la faune qui apprécie cette couverture végétale haute et dense pour s'abriter.

Mégaphorbiaies (E5.41)	DHFF	ZNIEFF
-------------------------------	-------------	---------------

Les mégaphorbiaies sont des végétations luxuriantes composées de nombreuses plantes de zones humides à grandes feuilles et à floraison abondante en plein cœur de l'été. Elles se développent dans les trouées des aulnaies et le long des ruisseaux, et deviennent rapidement impénétrables. Elles sont le refuge d'une entomofaune variée, et sont source de nectar pour les insectes floricoles.

Ruisseaux	-	-
------------------	---	---

Les ruisseaux qui s'écoulent dans les zones basses de la propriété sont des petits rus peu profonds d'environ 1 m de large. Les eaux sont vives et claires, et le substrat de fond est constitué de sable et de blocs rocheux, sauf dans la zone de confluence en amont de l'étang où l'on observe un élargissement important et un envasement du lit. En dehors de ce secteur, les eaux vives offrent une multitude de micro-habitats (cressonnières, plages de graviers ou de sable...) et ont creusé des berges assez abruptes, tantôt couvertes de fougères et de mousses dans les zones boisées, tantôt dissimulées sous un épais manteau d'arbustes et de lianes dans les zones où la ripisylve a disparu.

Les autres habitats patrimoniaux

Pelouses calcaires (E1.26)	DHFF	ZNIEFF
-----------------------------------	-------------	---------------

Les pelouses calcaires occupent une superficie réduite sur les sols peu profonds où affleure la roche-mère calcaire : en bordure des bois de feuillus, au sud du château, au contact de la voie verte, mais aussi le long des chemins qui traversent les boisements clairs dans toute la partie sud-ouest de la propriété. Les plantes calcicoles qui s'y développent sont adaptées aux conditions de stress hydrique qui règnent sur ces terrains secs et chauds, et notamment de nombreuses espèces d'orchidées. Le maintien d'une fauche annuelle en juin suffit à conserver la diversité floristique de ces pelouses.

Prairies de fauches (E2.21/E2.22)	DHFF	ZNIEFF
------------------------------------------	-------------	---------------

Les prairies de fauche situées sur les pentes de part et d'autre du château présentent une couverture herbacée dense et très diversifiée, dont la floraison a lieu en majorité fin mai-début juin. La présence à la fois de plantes prairiales plutôt acidiphiles (Agrostide capillaire, Flouve odorante) et d'autres plus calcicoles (Œillet des Chartreux, Avoine pubescente) suggère l'existence de plusieurs habitats de prairies étroitement imbriqués. L'entretien annuel s'effectue via une fauche exportatrice annuelle en juin-juillet.

Chênaies calcaires (G1.71)	DHFF	ZNIEFF
-----------------------------------	-------------	---------------

Les boisements calcaires couvrent l'essentiel du sommet de la butte de Grésillon jusqu'à la voie verte. La croissance des essences feuillues est lente sur ces sols calcaires pauvres, ce qui explique pourquoi on a cherché à valoriser ces terrains en y plantant autrefois des pins. En dehors des zones enrésinées colonisées aujourd'hui par de nombreux arbustes (viornes, troènes, noisetiers), les boisements spontanés sur ce secteur sont lâches et dominés par le Chêne pubescent, particulièrement adapté à ces conditions difficiles. La flore du sous-bois est riche car la lumière traverse largement les frondaisons et parvient jusqu'aux strates inférieures, ce qui favorise la croissance de nombreuses orchidées.

Chênaies-hêtraies (G1.62/G1.63)	DHFF	ZNIEFF
----------------------------------------	-------------	---------------

Les feuillus qui occupent les sols sableux du versant boisé à l'ouest du château sont quant à eux dominés par le Chêne sessile et par le Hêtre. Le sol y est plus frais et plus profond, et convient davantage au développement d'espèces caractéristiques comme le Houx et la Jacinthe des bois. L'envahissement du sous-bois par les ronces est favorisé par les trouées lumineuses créées lors des travaux d'abattage. L'extension des massifs de Laurier noble est à surveiller dans ce secteur.



Cartographie des habitats

Château de Grésillon
ENS de la Vallée du Couasnon

Habitats

-  Ruisseaux
-  Eaux stagnantes
-  Cariçaias
-  Mégaphorbiaies
-  Roselières
-  Pâtures humides
-  Pelouses calcaires
-  Prairies mésophiles
-  Friches
-  Fourrés et ronciers
-  Charmaies
-  Chênaies pubescentes
-  Chênaies-hêtraies
-  Saulaies
-  Aulnaies marécageuses
-  Autres boisements
-  Bâtiments
-  Zones artificialisées
-  Limites cadastrales



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

Le patrimoine naturel remarquable

Épipactis de Müller *Epipactis muelleri* PR VU ZNIEFF

L'Épipactis de Müller est une orchidée discrète des sous-bois clairs et des lisières forestières, très rare dans la région (uniquement connue en Sarthe et Maine-et-Loire). L'unique pied découvert dans la pinède près du rucher laisse supposer que l'espèce est bien présente dans les boisements calcaires de la butte de Grésillon, mais en faible effectif. Sa floraison tardive et verdâtre ne facilite pas sa détection !



Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* PN

Ce passereau migrateur vit au sein des roselières et cariçaies qui couvrent le fond de vallon en contrebas du château. Les premiers chanteurs s'installent dès la mi-avril et se cantonnent dans les secteurs de roseaux denses et bien ensoleillés. Un à deux couples occupent le marais de Grésillon, mais le devenir de l'espèce est compromis par le développement des peupliers.

Oeillet des Chartreux *Dianthus carthusianorum* ZNIEFF

Ce bel œillet typique des pelouses sableuses occupe une zone de prairie sèche en contrebas du château. Encore largement répandu dans le Baugeois, il semble néanmoins en forte régression dans la région. Le maintien de la fauche annuelle devrait suffire à conserver l'unique station recensée dans le parc.

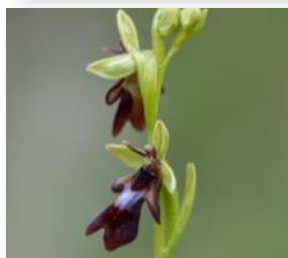


Pigeon colombin *Columba oenas* PN

À la différence de ses cousins domestiques et ramiers, le Pigeon colombin vit exclusivement dans les forêts et les parcs arborés où il recherche les cavités des vieux arbres pour nicher. L'existence de grands platanes explique de toute évidence la présence de ce pigeon forestier dans la propriété, qui accueille sans doute 2 à 3 couples nicheurs.

Ophrys mouche *Ophrys insectifera* ZNIEFF

Cette petite orchidée des pelouses et des sous-bois calcaires est assez rare dans l'est du département. Elle semble bien implantée dans les bois de chênes au sommet de la butte et le long de la voie verte (une vingtaine de pieds fleuris dénombrés en mai 2019) et devrait s'y maintenir si la gestion sylvicole ne subit pas de transformation majeure.



Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* PN ZNIEFF

Le Petit Rhinolophe est une chauve-souris anthropophile qui exploite les constructions humaines délaissées (grange, grenier, cave...) pendant la reproduction et l'hibernation. Des individus isolés ont été vus dans les dépendances du château en été, et il est possible qu'une colonie de reproduction soit présente dans les combles non visités du château.

Grémil bleu *Lithospermum purpurocaeruleum* NT

Il s'agit d'une plante à floraison printanière bleu-violet, associée aux lisières des boisements calcaires. Elle se développe en nappe dense dans les sous-bois de la butte de Grésillon et le long de la voie verte. L'espèce arrive en limite nord-ouest de répartition en Anjou, c'est pourquoi elle apparaît comme quasi menacée dans la région..



Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* PN ZNIEFF

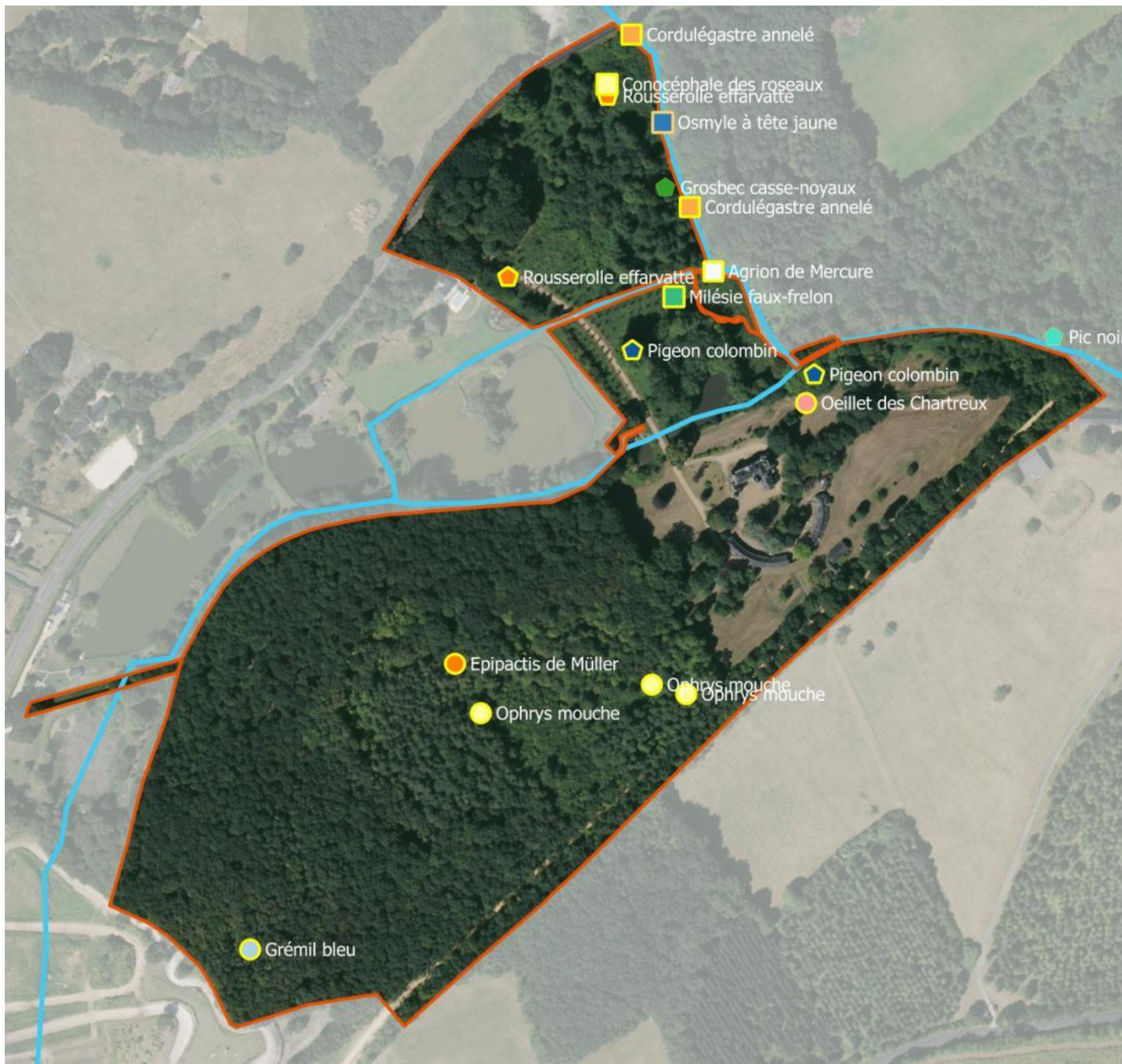
Cette délicate demoiselle est l'un des rares insectes protégés que l'on peut rencontrer le long des ruisseaux aux eaux vives et bien végétalisées, comme c'est le cas sur l'Altrée. Elle est facilement observable le long du ruisseau, sur les portions ensoleillées où se développent des tapis de cresson. Le maintien de la qualité de l'eau et d'une ripisylve végétalisée et bien ensoleillée est indispensable à sa conservation.

PN/PR : Espèce protégée en France/Pays de la Loire

VU : Espèce menacée (vulnérable)

NT : espèce quasi menacée

ZNIEFF : espèce déterminante ZNIEFF en Pays de la Loire



Cartographie des espèces

Château de Grésillon
ENS de la Vallée du Couasnon

Espèces

- ◆ Grosbec casse-noyaux
- ◆ Pic noir
- ◆ Pigeon colombin
- ◆ Rousserolle effarvatte
- Agrion de Mercure
- Conocéphale des roseaux
- Cordulégastre annelé
- Milésie faux-frelon
- Osmyle à tête jaune
- Epipactis de Müller
- Ophrys mouche
- Grémil bleu
- Oeillet des Chartreux
- Limites cadastrales

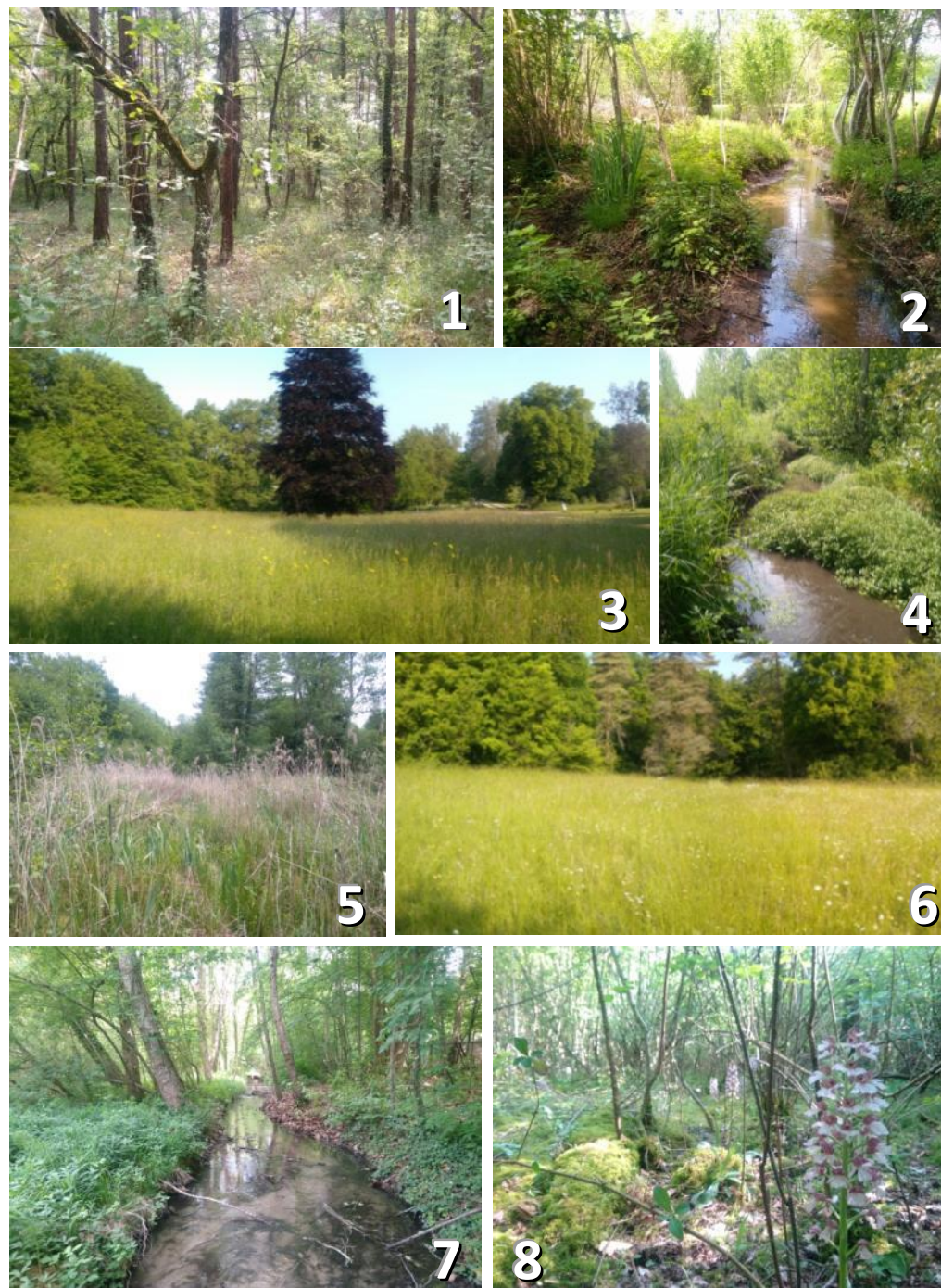


Le diagnostic écologique synthétique

L'intérêt écologique du site

La propriété de Grésillon offre une mosaïque de milieux essentiellement humides et forestiers sur plus de 18 ha, répartie en trois entités écologiques principales :

- **Une zone humide majoritairement boisée au nord, quadrillée par un réseau de ruisseaux et de fossés** anciennement aménagés pour drainer le fond de vallon. Ce secteur difficile d'accès est soumis à des contraintes hydriques fortes (sol sableux et organique saturé en eau une grande partie de l'année) et voit se développer spontanément **des aulnaies marécageuses** (2) **et des végétations luxuriantes** (5), qui constituent des zones d'alimentation et de reproduction vitales pour de nombreuses espèces. Les ruisseaux qui serpentent dans ce secteur présentent des faciès tantôt rapides (radiers (7)) tantôt lents (zone de sédimentation (4)).
- Un ensemble forestier homogène à l'ouest composé de bois de feuillus. **Sur les pentes sableuses se développe une futaie âgée de hêtres et des Chênes sessiles**. Le sous-bois est clairsemé et l'omniprésence de la Jacinthe des bois et de la Mercuriale pérenne traduit un sol frais à humus doux. **Le sommet de la butte boisée est marqué par la prédominance du Chêne pubescent** qui se développe en futaie lâche (1) sur un sol plus séchant et calcaire. Le sous-bois est lumineux et davantage encombré par de nombreux arbustes (noisetiers, troènes, cornouillers...). **On y rencontre de nombreuses espèces d'orchidées** (8) dont la rare **Épipactis de Müller**.
- Une zone ouverte au centre de la propriété comprenant les bâtiments d'habitation, les dépendances et plusieurs prairies naturelles gérées extensivement par fauche. **La composition floristique de ces prairies est riche** et très différente d'une parcelle à l'autre selon la nature des sols : prairie siliceuse (3), prairie calcaire (6)... **La diversité propre au patrimoine bâti fournit également des conditions propices à certaines espèces patrimoniales** qui profitent des constructions humaines pour s'y réfugier, voire pour s'y reproduire. Le cas le plus emblématique est celui des Chiroptères anthropophiles que l'on rencontre en été dans les greniers des dépendances. Enfin, les vieux arbres plantés autour du château abritent également une communauté d'espèces cavernicoles singulière.



Les menaces et facteurs de dégradation

Les pratiques de gestion mises en œuvre au cours des dernières décennies ont parfois conduit involontairement à la dégradation des habitats forestiers et des zones humides qui concentrent l'essentiel de la richesse biologique de la propriété.

La volonté de valoriser les terrains humides en contrebas du château a mené à la plantation de nombreux feuillus non indigènes (platanes, érables, tilleuls...) qui, en dépit de leur intérêt paysager, **contribuent à dénaturer les aulnaies marécageuses qui colonisaient spontanément ce secteur humide**. Les trouées réalisées pour faciliter les plantations ou les coupes maladroites ont engendré le développement anarchique des ronces ① et l'encombrement du sous-bois. Les plantations de peupliers au sein des roselières et des cariçaies ② sont également justifiées par le souhait de rentabiliser les surfaces marécageuses, mais **ces choix vont malheureusement à l'encontre des exigences biologiques de nombreuses espèces** peu communes intimement liées aux végétations herbacées des abords des ruisseaux (Rousserolle effarvate, Agrion de Mercure...).

La nature des eaux et le régime hydraulique des ruisseaux qui traversent la propriété garantissent le maintien de plusieurs habitats humides d'intérêt communautaire. **Le détournement des eaux du ruisseau pour l'alimentation de l'étang d'ornement en contrebas du château constitue une source importante de dégradation du milieu aquatique** ③ : les eaux dormantes du plan d'eau sont impropres à la vie aquatique (anoxiques) car elles voient s'accumuler d'importantes quantités de matière en suspension sous l'effet combiné de l'accumulation de feuilles, du réchauffement des eaux et du foussement des poissons (carpes), le trop-plein de l'étang étant ensuite rejeté dans l'Altrée. Les possibilités techniques pour isoler l'étang du ruisseau et limiter ces rejets pourraient être étudiées avec le Syndicat de Rivière du Couasnon (SMBAA), qui intervient déjà sur le site dans le cadre du reprofilage du ruisseau de Belle Roche.



Diagnostic écologique de la propriété de Grésillon - ENS de la Vallée du Couasnon (2019)

La gestion sylvicole dans son ensemble est régie par un plan de gestion simple défini conjointement par les propriétaires et par le CRPF. L'actualisation à venir de ce document de planification pourrait permettre d'intégrer les éléments de patrimoine naturel identifiés dans ce diagnostic et de **réorienter les objectifs de gestion en connaissance de ces enjeux environnementaux, en particulier sur le secteur marécageux particulièrement sensible**. La gestion sylvicole exercée sur les autres boisements de feuillus ne semble pas compromettre la diversité des espèces recensées dans ce secteur : le sommet calcaire de la butte de Grésillon, où se concentre l'essentiel des enjeux en termes de flore (orchidées notamment), a été anciennement planté en pins ④ mais la nature des terrains est davantage favorable à un **reboisement spontané par le Chêne pubescent qu'il conviendra de laisser s'implanter durablement**.

Le développement de plusieurs espèces exotiques envahissantes introduites à des fins ornementales (bambous, Laurier palme ⑤) ou sylvicoles (Robinier faux-acacia, cultivars de Peuplier, Érable sycomore) exerce aussi une pression supplémentaire sur la biodiversité locale en entrant entre autres en compétition avec la flore autochtone. D'une manière générale, **on veillera à favoriser l'implantation des essences indigènes** afin de favoriser les équilibres biologiques et la diversification des niches écologiques.

Enfin, certaines pratiques de gestion courante sont susceptibles d'impacter directement la survie ou la reproduction des espèces : **les broyages de ronciers en période estivale sont à proscrire** en raison du risque qu'ils représentent pour les nichées et pour la petite faune en général. De même, **toute intervention lourde sur les boisements et les fourrés doit être programmée en dehors de la période critique pour les espèces, période** comprise entre mars et août). La fauche des prairies doit toutefois être maintenue entre juin (prairies sèches) et juillet (prairies humides) car le risque de destruction directe pour la faune reste faible, sauf pour les reptiles, qui désertent toutefois les milieux ouverts lorsqu'il fait très chaud.

Les préconisations de gestion par entités écologiques

Secteur	Actions	Facteurs et enjeux	Espèces ou habitats ciblés	Modalités de mise en œuvre	Priorité
Gestion des zones humides					
Gestion courante	Entretien des roselières	Eutrophisation et dégradation par manque d'entretien	Roselières et bas-marais Espèces paludicoles associées (Rousserolle effarvate...)	Broyage tous les 2-3 ans Possibilité d'exporter le produit de coupe pour la réalisation de toits végétaux, vannerie ou compostage	2
Action à court terme	Réalisation d'une mare	Diversification des habitats Maintien d'espèces aquatiques patrimoniales (amphibiens, odonates)	Zone humide Espèces aquatiques associées (Odonates, Amphibiens...)	Sujet à réglementation selon la superficie envisagée, se renseigner auprès des services municipaux (Mairie de Baugé-en-Anjou)	1
Gestion à moyen/long terme	Déconnexion de l'étang	Maintien de la qualité des eaux Continuité des écoulements amont-aval (sédiments, espèces, débits) Étang sans réel attrait ni intérêt biologique	Zone humide Espèces aquatiques associées (Odonates, Poissons...)	Vidange et déconnexion de l'étang Reprofilage du lit du cours d'eau Proposition d'action à soumettre au syndicat de rivière. Contact : Mr. Sylvain ROYET (SMBAA)	1
	Restauration de la cariçaie	Dégradation des habitats de bas-marais sous l'effet des peupleraies Assèchement de la nappe d'accompagnement du ruisseau par évapotranspiration Restauration d'une prairie humide de fauche et valorisation du foin	Bas-marais Espèces paludicoles associées (Rousserolle effarvate, flore des prairies humides, insectes...)	Exploitation des peupliers à maturité (10-15 ans) Étudier les possibilités de reconversion de la peupleraie en prairie de fauche (arasement des souches, broyage d'entretien puis fauche pour valorisation du foin auprès des éleveurs locaux : exploitants agricoles, haras, centres équestres...) Action de défrichement réglementée : se renseigner auprès des instances responsables du PLU (Mairie de Baugé-en-Anjou) et du SMBAA (Mr. Sylvain Royet)	2
	Absence d'intervention dans les aulnaies marécageuses	Dégradations anciennes (abattages, plantations) Dégradation du sous-bois sous l'effet du développement des ronces Habitat d'intérêt patrimonial	Aulnaies marécageuses Flore des boisements humides (fougères...)	Absence d'abattage et de coupes d'entretien dans les aulnaies Boisement en évolution spontanée en laissant faire la dynamique naturelle	2
Gestion des prairies					
Gestion courante	Poursuite de l'exploitation par fauche	Maintien de la diversité floristique Maintien d'une source de revenu agricole	Pelouses et prairies Orchidées	Poursuivre le partenariat mis en place pour la fauche des prairies autour du château (date de fauche à caler avec l'exploitant, de préférence après début juin)	1
Action à court terme	Préservation d'une bande refuge non fauchée	Préservation des animaux lors de la fauche Diversification des habitats	Flore des prairies de fauche Insectes (papillons...)	Maintenir une bande enherbée non fauchée le long de la Voie Verte (largeur = 3m minimum)	1
Gestion à moyen/long terme	-				

Gestion des boisements					
Gestion courante	-				
Action à court terme	Débroussaillage du rucher	Maintien de pelouses calcaires et d'un sous-bois clair dans les chênaies	Chênaie pubescente Flore calcicole (Orchidées...)	Débroussaillage manuel autour des ruches pour maintenir un sous-bois clair favorable aux Orchidées	2
	Création d'abris pour la faune	Sous-bois uniforme dans la chênaie-hêtraie Absence de bois mort/abris au sol Diversification des micro-habitats	Reptiles, Amphibiens, hérisson, insectes...	Valorisation des chantiers de coupes en récupérant des souches et des billots à entasser en sous-bois pour constituer des refuges à insectes, des tas de bois...	2
	Débroussaillage des bambous	Concurrence spatiale avec les plantes autochtones Invasif avéré par voie végétative (rhizomes)	Prairies de fauche Mégaphorbiaies	Débroussaillage des bambous Broyage annuel des rejets en mai-juin et valorisation (compostage)	1
	Abattage des lauriers	Concurrence spatiale avec les plantes autochtones et frein au renouvellement des essences forestières Potentiellement invasif par voie végétative (drageons) et par dissémination de graines	Chênaies-hêtraies	Coupe des lauriers et broyage Arasement des souches	1
Gestion à moyen/long terme	Exploitation raisonnée des hêtraies-chênaies	Maintien d'une futaie âgée Maintien d'une exploitation sylvicole Habitat d'intérêt patrimonial	Chênaies-hêtraies Espèces forestières et cavernicoles associées (Pigeon colombin, Pic noir...)	Travail collectif de réécriture du plan simple de gestion en associant la LPO en amont de la révision du document de gestion	2
	Exploitation raisonnée des chênaies pubescentes	Boisement peu productif Habitat d'intérêt patrimonial	Chênaies pubescentes et espèces calcicoles associées (Orchidées...)	Travail collectif de réécriture du plan simple de gestion en associant la LPO en amont de la révision du document de gestion	2
Actions transversales					
Favoriser la faune cavernicole	Installation de nichoirs à oiseaux, chauves-souris, rongeurs	Impliquer les résidents dans la préservation de la biodiversité locale Multiplier les sites de reproduction pour la faune cavernicole	Chiroptères Oiseaux cavernicoles Petite faune (lérot, muscardin, loir...)	Nichoirs à mammifères (chiroptères, muscardins, loirs...) Nichoirs à oiseaux (rougegorge, rougequeue, mésanges, hirondelles, moineau, gobemouche, huppe, effraie...) Nichoirs en kit ou plans disponibles sur demande à la LPO	1
Créer des supports de sensibilisation et d'information	Réalisation d'une plaquette et de panneaux d'information	Communiquer sur la richesse biologique de la propriété	Tous les habitats et toutes les espèces	Réalisation d'un fascicule sur la biodiversité du domaine, de panneaux d'information, d'une page internet dédiée sur le site de l'association... Labellisation du parc en « Refuge LPO » Réalisation de sorties sur le domaine (événement festif autour de la nature), partenariat avec LPO...	1
Valoriser les déchets verts générés par la gestion du site	Créer une zone de compostage	Bénéficier d'une source de compost pour le jardin et les plantations	Reptiles	Matérialiser un emplacement pour le compostage Sensibiliser les gestionnaires et usagers du site	2

